

# Intermittence : 17 juin au Théâtre de la Colline

05 JUIN 2013

A la veille de l'ouverture de négociations, la SRF a repris sa place au sein du Comité de suivi du régime de l'assurance chômage des annexes 8 et 10, qui propose une première réunion le 17 Juin prochain à 20h30 au Théâtre de la Colline.

" De nouvelles négociations relatives à l'assurance chômage et spécifiquement aux annexes 8 et 10 doivent se tenir d'ici la fin de l'année 2013.

Jusqu'à présent le gouvernement ne s'est pas positionné sur nos principales revendications :

- Annexe unique, artistes et techniciens
- Date anniversaire et 507 h en 12 mois avec indemnisation sur 12 mois
- Plafonnement du cumul salaires et indemnités.

Pourtant ces préconisations du comité de suivi reprises en partie dans la proposition de projet de loi (PPL) de 2005 avaient alors été signées, entre autres, par les députés François Hollande, et Jean Marc Ayrault, aujourd'hui à la tête de l'État.

Les récentes communications ministérielles, les préconisations du rapport Gille, laissent à penser que l'État se satisferait d'un statu quo. La cour des comptes propose de durcir les conditions d'accès voire de supprimer l'annexe des techniciens.

Pourtant nous subissons depuis des années les effets dévastateurs de la réforme de 2003 : restriction des droits, obscurité des règles de l'assurance chômage, discriminations, chasse aux sorcières menée contre les intermittents et les chômeurs en général. Comme les autres bénéficiaires de l'assurance chômage, moins d'un intermittent sur deux est indemnisé.

Alors que l'on parle de sécurisation de l'emploi, nous ne pouvons accepter le risque de voir à nouveau les droits sociaux des intermittents amputés, nous ne pouvons laisser le Medef décider seul des droits et conditions de travail des intermittents.

Des solutions existent !

Par ailleurs, nous devons parler aussi des mesures gouvernementales propres à réduire dangereusement le service public en diminuant les financements de l'Etat et ceux des Collectivités Territoriales.

Soyons nombreux pour en discuter et montrer notre détermination à nous rassembler de manière unitaire.

Assemblée Générale le Lundi 17 juin à 20 h 30  
(ouverture des portes à 20 h)  
au Théâtre de la Colline, 15 Rue Malte Brun - 75020 Paris

Organisations signataires de la plateforme du comité de suivi : CGT Spectacle, Coordination des Intermittents et Précaires, Fédération des Arts de la rue, Société des Réaliseurs de Films, SUD Culture Solidaire, SYNAVI, SYNDEAC, Syndicat des Musiques Actuelles, UFISC. "